

VERSION du 16 février 2021

Compte-Rendu du Conseil de laboratoire du LERMA Du 20 janvier 2021 (visioconférence)

Membres du Conseil présent(e)s :

Filipe AIRES, Mathieu BERTIN, Emeric BRON, Murielle CHEVRIER, Alain COULAIS, Aristide DOUSSOT, Antoine GUSDORF, Christof JANSSEN, Pascal JESECK, Anne-Laure MELCHIOR, Nicolas MOREAU, Ludovic PETITDEMANGE, Benoit SEMELIN, Thibaut VACELET, Martina WIEDNER

Membre excusé et représenté :

Jacques LE BOURLLOT (procuration donnée à Emeric BRON)

Membres excusés :

Saoud BAUCHE, Marco SAIITA

À 13h40 s'est tenue la réunion des membres du Conseil de Laboratoire.

I Approbation de l'ordre du jour

Emeric BRON souhaite ajouter le point « Discussion sur les relations avec la PADC ». L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

II Point sur la situation RH de l'équipe administrative

2 candidats ont postulé sur la NOEMI d'hiver ouverte au LERMA pour un poste d'AI Assistant(e) de direction. Leurs profils ne correspondaient pas à nos attentes. La NOEMI a donc été déclarée infructueuse.

Dominique LOPES est en arrêt maladie depuis fin juin et ne reviendra au LERMA que pour classer ses dossiers avant son départ en retraite.

Nora ROGER effectue un détachement d'un an à compter du 1^{er} février 2021 (renouvelable 2 fois) vers Sorbonne Université (Entité SCAI).

Guy PERRIN a été prévenu de la situation alarmante de sous-effectif de l'équipe administrative. La NOEMI sur le poste d'assistant(e) de direction étant déclarée infructueuse pour la deuxième fois consécutive, il verra s'il peut ouvrir le poste au concours externe, sous réserve que le LERMA ait en vue au moins un candidat potentiel pour concourir et augmenter les chances que le concours externe ne soit pas infructueux.

Pour pallier le départ de Nora ROGER et l'absence de Dominique LOPES, si les ressources de l'INSU le permettent, il pourrait ouvrir (sans garantie), à la campagne de printemps, une NOEMI AI BAP J, avec un profil purement financier. Le profil exact est encore à définir.

Elise BLANCHARD, en CDD jusqu'au 31 mars 2021 sur le poste AI Assistant(e) de direction, est d'accord pour prolonger son contrat et concourir si un concours externe est organisé pour ce poste.

Le laboratoire devra prendre sur ses crédits le coût du prolongement de son CDD.

Le conseil de laboratoire est d'accord à l'unanimité sur le principe et vote à cet effet un budget de 30 000€ sur les réserves du laboratoire en ressources propres.

Pour information, pour tout nouveau CDD, il peut y avoir un coût supplémentaire de 10% du salaire brut, au titre de la précarité de l'emploi. Il faut donc budgéter cette somme pour chaque nouveau CDD.

III Informations du directeur

a) Vie du LERMA : nouveaux entrants, AG, etc.

- Point sur les nouveaux entrants :

- Tarikakan DEMIRTURK est officiellement recruté en poste permanent depuis le 1^{er} décembre 2020. Benoit SEMELIN rappelle qu'il est important que les membres du LERMA, qui le pensent, lui disent que le laboratoire est satisfait de son travail car le contexte général des relations professionnelles au niveau du support informatique mutualisé à l'Observatoire est parfois difficile.

- Francesco GRIECO, doctorant à l'Université de Cergy Paris avec François DULIEU
- Matthew HEBERGER, arrivé des Etats-Unis début janvier 2021, est en thèse avec Filipe AIRES
- Shreya KAKKENPARA SURESH est en thèse avec François DULIEU à l'Université de Cergy Paris
- Japhar MICHOUUD est en thèse avec Xavier MICHAUT et Franck LE PETIT
- Rémi POITEVINEAU est en thèse avec Françoise COMBES
- Victor PELLET, post-doctorant avec Filipe AIRES, est arrivé début décembre 2020
- David CORNU est arrivé début octobre 2020 en tant que post-doctorant avec Philippe SALOME

- Point sur l'Assemblée Générale du laboratoire

Benoit SEMELIN propose de retarder l'AG jusqu'à ce qu'il soit possible de la faire en présentiel.

Pour Mathieu BERTIN, les « moments d'échanges du LERMA » ont la vertu d'essayer de maintenir des liens avec des personnes qui peuvent être isolées.

Ludovic PETITDEMANGE et Martina WIEDNER proposent de créer un « moment d'échanges » pour les doctorants et post-doctorants.

Aristide DOUSSOT est d'accord sur le fait d'essayer de le mettre en place et voir si les personnes sont intéressées ou pas.

- Point sur la journée des doctorants

Martina WIEDNER propose d'organiser la journée des doctorants en mai. Il y aura plus de chance qu'elle se déroule en présentiel.

b) Point sur les candidatures aux concours chercheurs 2021

Pour le LERMA, il y a eu 8 candidatures, toutes sections confondues.

- Pour la section 17, il y a 6 candidatures :

- Jonathan FREUNDLICH, candidat au pôle 1
- Florent MERTENS, actuellement en post-doctorat au pôle 1, candidat au pôle 1
- Maxime TREBITSCH, candidat au pôle 1
- Marta SPINELLI, candidate au pôle 1
- Etienne BONNASSIEUX, candidat au pôle 1
- Mathilde GAUDEL, candidate au pôle 2, en post-doctorat au LERMA

- Pour la section 19, il y a 1 candidature :

- Victor PELLET, candidat au pôle 4

- Pour la section 6, il y a 1 candidature :

- David CORNU, actuellement en post-doctorat au LERMA

Ouverture d'un poste en section 6 qui était censé avoir un profil « intelligence artificielle, big data ». Le profil s'est élargi et intègre maintenant la simulation numérique.

Une commission interdisciplinaire sera mise en place à partir de l'année prochaine. Il y aura, à priori, systématiquement un poste mis par l'INSU dans cette commission sur les thématiques : numérique, données, machine learning, etc.

Cette année, le CNRS a explicitement dit que les candidats pouvaient joindre une lettre de soutien des laboratoires. Benoit SEMELIN indique avoir co-signé avec les responsables de pôles, une lettre d'intégration et de soutien pour tous les candidats afin qu'il n'y ait pas de désavantage.

Pour les candidatures CNAP, elles devraient se faire fin février/début mars. Pour l'instant il n'y a pas d'information sur la liste des candidats.

c) Des nouvelles de SKA et de SKATE

La France a décidé d'inscrire SKA dans ses TGIR (Très Grandes Infrastructures de Recherche). Il était espéré 108 millions d'euros pour la construction et les 10 premières années d'exploitation de l'instrument mais, comme l'Allemagne ne met que 40 millions d'euros, pour l'instant la France s'est engagée pour 48 millions d'euros. Il est possible qu'il y ait des compléments ultérieurement.

Impact direct pour le LERMA car il fait partie des laboratoires concernés par le SNO SKATE. Les candidatures autour de SKATE peuvent bénéficier du contexte où la France est inscrite dans SKA.

La responsable du SNO pour SKATE était Fabienne CASOLI. Elle a demandé à Benoit SEMELIN de reprendre la responsabilité de SKATE qui a accepté.

- Point sur le recrutement de l'IR calcul scientifique qui est censé être à 50% sur SKA.

Le concours a été infructueux en juin/juillet 2020.

Un CDD devait être ouvert par l'Observatoire sur 1 ou 2 ans jusqu'à l'ouverture d'un nouveau concours en 2022 ou 2023.

Le CDD a été voté par le CA début décembre 2020. L'annonce est parue sur le site internet « emploi public ». Il n'y a eu qu'une candidature. Il semble il y avoir un problème de visibilité du site sur lequel l'annonce est postée. C'est un poste qui intéresse plusieurs équipes du LERMA, il est donc important de diffuser l'annonce.

IV Point sur la situation sanitaire et le télétravail

La directive générale dans la fonction publique est de favoriser le télétravail.

Rappel des conditions d'accès aux différents sites :

- Cergy Paris Université : organisation faite par François DULIEU qui communique des listes de personnes habilitées à venir sur site. Pas d'information sur d'éventuel contrôle à l'entrée.

- Sorbonne Université : plus de contrôle à l'entrée depuis le 15 décembre 2020

Une attestation « couvre-feu » peut être fournie. Les règles concernant les distances sociales et port du masque sont inchangées. Il faut, dans la mesure du possible, être seul dans son bureau.

Concernant les enseignements :

- Les TP sont en présentiel
- Théoriquement, les TD à partir du 25 janvier 2021, pourront se faire en demi groupe.

Mathieu BERTIN précise que le travail en demi groupe est seulement pour les premières années. Les TD pour les L2, L3 et M1 sont tous à distance jusqu'à information contraire.

Il est possible d'accueillir ponctuellement des groupes de 10 étudiants en difficulté pour faire du tutorat, quel que soit le niveau ou la section.

Benoit SEMELIN souligne que la situation devient très compliquée pour les étudiants qui sont dans une situation psychologique difficile. Les responsables à l'Université (ainsi que doyen et présidence) sont inquiets et se soucient sérieusement de ce problème. Ils essaient d'appuyer pour faire plus de présentiel.

- A l'Observatoire – sites de Paris et Meudon : plus besoin de justificatif depuis le 18 janvier 2021 pour entrer. L'entrée se fait grâce à la carte cantine. Il est parfois nécessaire d'activer les différentes fonctions de la carte. Il y a eu des permanences pour activer la fonction d'accès, il y en aura d'autres. Des dates ont été données dans un mail « dontuseit » de l'Observatoire. Il est maintenant possible d'entrer avec sa carte cantine, un justificatif signé ou bien sa carte d'accès.

Anne-Laure MELCHIOR pose la question des accès le week-end pour les étudiants.

Il y a des horaires d'ouverture de l'Observatoire et les week-ends sont en dehors de ces horaires standards.

Les accès le week-end ne sont pas automatiques (même hors crise sanitaire).

En cas d'isolement ou de difficulté à télétravailler, il peut être envisagé d'élargir les 2 jours de présence conseillés à 3, 4 ou même 5 jours de présence la semaine. L'important est de respecter les distances et une personne par bureau.

Benoit SEMELIN rappelle les raisons pour travailler en présentiel :

- Discussions avec les encadrants
- Activités expérimentales
- Mauvaises conditions de télétravail

Murielle CHEVRIER informe que les textes officiels (hors crise sanitaire) ont évolué au CNRS :

- Possibilité de faire 2 jours maximum de télétravail par semaine
- Jours de télétravail fluctuants
- Possibilité de déclarer plusieurs lieux de télétravail

Ces nouvelles mesures pourront être appliquées après la crise sanitaire. Pour les agents CNRS, il faudra faire une demande officielle de télétravail.

L'Observatoire appliquera peut-être le même genre de mesures.

Le CNRS conseille aux laboratoires de bloquer 2 jours non télétravaillables par semaine pour que les agents puissent se croiser (hors crise sanitaire).

Pour Benoit SEMELIN, cela pourra être pertinent pour une équipe. Elles auront la possibilité de choisir 2 jours pour être tous ensemble en présentiel. Par contre, il ne sera rien fait au niveau du laboratoire.

V Budget 2021 du LERMA

Présentation de la répartition du budget 2021 avec quelques ajustements mais pas de gros changement par rapport à l'année 2020.

Concernant une éventuelle contribution de l'Université de Paris, il y a toujours une incertitude. Fabienne CASOLI et Jacques LE BOURLOT ont travaillé sur un texte de convention d'accueil. Il sera plus facile de solliciter l'Université de Paris une fois que la convention sera signée.

Pas de visibilité sur une contribution de leur part au cours de l'année.

Benoit SEMELIN rappelle qu'avec la LPR (Loi pour la Recherche) il doit y avoir une augmentation du soutien de base des laboratoires de 10%. Comme aucune des tutelles n'a vu une augmentation de son budget, elles ne l'ont pas répercutée.

Actuellement, pour les stages identifiés de Master (où les conventions sont en cours de signature), il y a déjà 25 000 € dans la ligne budgétaire.

La ligne « gratifications de stages » est fixée à 30 000 € pour l'année 2021 (20 000 € en 2020), afin d'avoir une marge pour 1 ou 2 stages supplémentaires.

En 2021, 7 soutenances de thèses ont été identifiées.

Selon l'évolution de la situation sanitaire, les soutenances de thèses se feront peut-être en présentiel en septembre 2021. La ligne budgétaire « soutenances/jury » a donc augmenté par rapport à l'année précédente. Elle est passée de 4 000 € à 7 000 €.

Concernant la ligne « crédits scientifiques des pôles » il y a une baisse de 3 000 € (93 000 € en 2020 contre 90 000 € en 2021). Il est considéré que beaucoup de missions ne se feront pas en 2021.

Benoit SEMELIN souligne qu'il ne s'agit pas de diminution pérenne. Pour les années qui suivent, l'objectif est de remettre à son ancien niveau cette ligne voire de l'augmenter si les 10% du soutien de base arrivent.

Il est également, considéré, qu'à cause de la situation sanitaire, le fonctionnement général des sites sera moins élevé. Au total il est prévu 58 100 € pour la ligne « fonctionnement général des sites ».

La diminution de cette ligne a permis de récupérer l'argent qu'il manquait (environ 10 000 €) pour augmenter les lignes stages et soutenance.

Filipe AIRES pose la question de la réfection des bureaux.

3 bureaux devaient être refaits en 2020 mais il y a eu un problème au niveau de la DIL. Le marché pour refaire les bureaux était en cours de renouvellement et la sortie du confinement en décembre ont gêné la réfection des bureaux en 2020.

Plusieurs propositions concernant la réfection des bureaux sont avancées.

Benoit SEMELIN suggère d'ajouter une motion au compte rendu, dans laquelle le Conseil préconise, dès le mois de septembre, si la situation budgétaire le permet, d'engager la réfection de 2 bureaux sans attendre la dernière limite afin de sécuriser quelque chose d'important.

Christof JANSSEN demande si, avec la nouvelle direction de l'Observatoire, il va y avoir une renégociation de la contribution de l'Observatoire à chaque département de l'Observatoire ? Est-ce qu'il y aura une renégociation après la restructuration ?

Ludovic PETITDEMANGE indique que le CA lui a répondu que tout serait remis à plat avec la restructuration dans 1 ou 2 ans.

La proposition de budget 2021 et la motion pour lancer la réfection des bureaux, dès septembre, si la situation budgétaire le permet, sont soumises au vote.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

VI Discussion sur le projet dans la salle d'expérience Plasma à Jussieu

Olivier LE CONTEL, membre de la direction collégiale de l'équipe plasmas spatiaux, est invité à la discussion et présente le projet sur l'expérience Plasma entre le LERMA et le LPP.

Le Conseil a entendu l'exposé du projet et soutien l'établissement d'une convention prenant en compte, entre autres, tous les aspects liés à la sécurité.

Ludovic PETITDEMANGE rappelle que Jacques LE BOURLOT avait indiqué que cette expérience n'était pas une priorité du pôle 2.

Le problème d'utilisation de la salle se reposera dans 3 ans.

Benoit SEMELIN indique qu'il faudra voir si, après 1 an et demi ou 3 ans, il y aura des réalisations et quelle sera la part du LERMA dans celles-ci.

Ludovic PETITDEMANGE rappelle que le travail d'expérimentateur est un travail difficile. Jean LAROURE est une pièce maîtresse dans cette expérience mais n'a, pour le moment, pas de statut. Il y a un transfert de compétences à faire. Il y a un manque de compétence du côté LERMA et du LPP sur cette expérience.

VII Discussion sur la préparation du Bilan Carbone 2021 du LERMA

Laurent PAGANI, référent sur la préparation du bilan carbone 2021 au LERMA, est invité à la discussion.

Par manque de temps, ce point ne peut pas être discuté pendant le Conseil de laboratoire.

Les membres du Conseil proposent à Laurent PAGANI de discuter de ce point lors du « moment d'échanges » du 28 janvier 2021.

Il est également proposé par Benoit SEMELIN de faire un point lors du prochain Conseil afin de suivre l'évolution de la préparation du bilan carbone du laboratoire.

VIII Discussion sur les relations avec la PADC (Paris Astronomical Data Center)

Emeric BRON souhaite évoquer le problème des demandes de financement auprès de PADC pour les services d'observations ANO5. Le problème concerne le financement du matériel. Le laboratoire se retrouve souvent à financer le matériel sur ses crédits de recherche.

Quel est le rôle de PADC si tous les services ANO5 et une partie des services plus modestes ont besoin d'aller chercher leur financement ailleurs ?

Demande d'éclaircissement sur le rôle de PADC concernant le soutien aux services. Quel est le périmètre des services soutenus ?

Alain COULAIS pense que l'Observatoire devrait faire un audit pour essayer de comprendre le fonctionnement des financements de PADC.

Nicolas MOREAU précise que PADC met en avant la mutualisation alors que dans l'appel d'offre il n'est pas mentionné de mutualisation.

Emeric BRON demande si le laboratoire pourrait, formellement, faire remonter cette problématique à l'Observatoire ?

Benoit SEMELIN pense que l'information pourrait être remontée à Mathieu PUECH car le fonctionnement de PADC relève du Conseil Scientifique de l'Observatoire.

Il va proposer une réunion en visioconférence à Mathieu PUECH avec 1 ou 2 personnes qui connaissent mieux les interactions avec PADC.

IX Questions diverses

Aucune question supplémentaire n'a été posée.

La séance est levée à 17h35.

Le présent compte-rendu a été approuvé à l'unanimité par les membres présents lors du Conseil.